

Journal des traducteurs Translators' Journal

Un texte impossible à traduire ?

Jean-Paul Vinay

Volume 3, numéro 2, 2e trimestre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061483ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061483ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Vinay, J.-P. (1958). Un texte impossible à traduire ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(2), 95–96. <https://doi.org/10.7202/1061483ar>

HEARTACHE

Oh! Trouble is the lot of man,
 But in his brother's eyes
Behind an air serene, each man
 His troubles would disguise;
And with himself commiserate
 While envying his friend
Who, as his troubles contemplates,
 With grief his heart unbends.
The sadness of his brother man
 To each man is unknown,
Since each man's brother hides his pain
 As each must hide his own.
For though his heart proclaim alone
 His solitary grief,
His brothers share with him unknown
 A pain without relief;
But when their prayers are answered which
 A change in fortune claim,
They find their troubles, with a sigh,
 Have only changed in name.

Blake T. Hanna.



¶ PROBLÈMES ET SOLUTIONS

¶ UN TEXTE IMPOSSIBLE À TRADUIRE ?

On connaît la verve et le jaillissement d'images qui caractérise la prose de Jacques Perret ou, comme dirait le TIME, de Jacques (Bande à part) Perret. Cette prose est de nature à décourager le traducteur le plus chevronné. En effet, elle joue sur des allusions strictement nationales, quelquefois locales, ou encore elle puise ses ressources dans la forme même des mots et dans les rapports associatifs qui s'y rattachent. Il paraît bien, dans le texte ci-dessous, que le jeu de mots sur "échec" et "échouage" ne peut se rendre en anglais, non plus que le double sens de "bachot". Cependant, s'il est une qualité du traducteur, c'est bien celle de s'attaquer aux problèmes apparemment insolubles. Peut-être certains lecteurs voudront-ils rendre dans un anglais digne de W. W. Jacobs ou de H. P. Herbert la page que voici, que j'extraits de Rôle de Plaisance (Gallimard, 1957).⁽¹⁾

*

* *

... "Puisqu'à présent, rien ne nous presse, je vais vous raconter cette histoire idiote : il y a quelques années, en octobre, j'ai échoué..."

—Tiens ? Ne seriez-vous donc pas bachelier ?

Vous n'y êtes pas, mon histoire n'a aucun rapport avec la saison des examens. Non seulement j'ai passé l'âge où on échoue en juillet, mais les affres de la session d'octobre ne sont plus qu'un charmant souvenir. D'ailleurs, je n'ai pas à vous révéler ici combien de fois j'ai échoué au cours de mon existence et dans toutes les conjonctures où le verbe échouer a un sens. Me voici encore dans l'obligation d'ergoter sur les mots. Si nous échouons au baccalauréat, il s'agit d'un échec. Si nous échouons à la côte, il s'agit d'un échouage ; lequel échouage peut, il est vrai, survenir comme une mauvaise surprise et prendre tournure d'échec, mais il peut également se présenter comme une opération volontaire et menée de façon à pouvoir dire qu'échouer c'est réussir, alors que, si nous échouons au baccalauréat, ce n'est presque jamais en conclusion d'une manoeuvre habilement conduite en vue de l'échec, si bien qu'un homme ayant passé avec succès la dernière partie de son baccalauréat et se trouvant, par le fait, dégagé des bancs de l'école, n'est pas exempt d'échouer lamentablement sur un banc de sable et précisément à bord d'un bachot. Tout cela pour souligner à quel point le verbe échouer est ambigu, avec des acceptions heureuses ou malheureuses et toute une gamme de nuances d'après son emploi transitif, intransitif ou réfléchi. Ce n'est pas que je veuille à toute force introduire la grammaire en plus du matelotage et de la navigation dans la formation du parfait plaisancier, mais dès qu'il s'agit de mer et de bateau il faut, répétons-le, faire très attention aux mots qui, traités avec négligence, vous conduisent de l'impropriété des termes au cafouillage, à l'avarie et à la mort."⁽²⁾

¶ LE VOCABULAIRE MARITIME :

A tout hasard, pour le cas où quelque lecteur serait tenté de traduire tout ou partie du *Rôle de Plaisance*, voici quelques références d'ouvrages définissant ou traduisant le vocabulaire nautique, qui pourraient être d'un certain secours :

- Douady, J., *Termes de marine anglais-français*. Paris, Challamel, 1910.
- Coleord, J. C., *Sea Language Comes Ashore*. V. Cornell, 1945. (III.)

¹ Il y a bien, sur la page de garde, une mise en garde de Gallimard réservant les droits de traduction pour tous pays, y compris la Russie (on voit que le style de Perret déteint fortement sur celui de ses lecteurs). Mais je pense qu'un exercice de traduction de ce genre, qui s'apparente plus à la haute voltige qu'aux officines de la *Série noire*, ne peut que contribuer à la gloire de l'auteur !

² La lecture de ce volume fort divertissant est, par ailleurs, pleine d'enseignements pour alimenter le débat sur les emprunts, qui fait rage un peu partout en ce moment, et en particulier dans le *Coin du lecteur*. M. Perret est résolu (et avec beaucoup d'humour) de l'école de francisation à tout prix ; il écrit *ouinche* pour "winch", *coquepit* pour "cockpit", *yac* pour "yacht" et *yacmanne* pour "plaisancier" ; de plus, il manie fort pertinemment la langue technique de la navigation à voile, toujours délicate pour des terriens. Je pense en particulier à telle page sur la fabrication des noeuds, ou au passage disséquant les différences entre *ficelle*, *corde*, *cordage* et *filin*, qui sont à la fois savoureux et précis. C'est de la lexicologie appliquée, au meilleur sens du terme. JPV.